

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 05 MAI 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 05 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 31

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 29 avril 2026

PRESENTS : Mme ARCIS, M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARCOUX, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

Madame Yannick BERGERON a été élue secrétaire de séance.

Vu les statuts du Syndicat des Eaux de la Semène,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des 10 délégués titulaires et des 10 délégués suppléants représentant la Communauté de Communes Loire Semène au sein du Syndicat des Eaux de la Semène,

n° 20260505_D_083

Commission :
Administration
Générale

**Objet : Désignation
des membres :
Syndicat des Eaux de
la Semène (SES)**

Considérant que la désignation de ces délégués s'effectue par scrutin uninominal majoritaire,

VU l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret pour les nominations de leurs délégués au sein de ce syndicat mixte,

Monsieur Yves BOMPUIS se porte candidat pour un poste de titulaire.

Monsieur le Président propose de soumettre aux votes les membres suivants :

- Titulaires :

- o Frédéric GIRODET : 31 voix
- o Yannick BERGERON : 31 voix
- o François PAULLENARD : 31 voix
- o Jean-Jacques BRUNET : 31 voix
- o Yves FRATTI : 31 voix
- o Denis LAIR : 31 voix
- o Yves LAFONT : 31 voix
- o Daniel BROUSSARD : 31 voix
- o Béatrice BROCARD : 31 voix
- o Katia CAREL : 19 voix - Yves BOMPUIS : 6 voix – abstentions : 6

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

- Suppléants :

- o Rémi CAYUELA : 31 voix
- o Jean-Paul MASSARDIER : 31 voix
- o Richard CORNUT : 31 voix
- o Sylvie MARCOUX : 31 voix
- o Benoit DUPUIS : 31 voix
- o Davy PETRA : 31 voix
- o Sylvie FRATTI : 31 voix
- o Jean-Luc CANO : 31 voix
- o Sébastien RIEU : 31 voix
- o Edith TORRES : 31 voix

AR Prefecture

043-244301131-20260505-20260505_D_083-DE
Reçu le 12/05/2026

Ont donc été désignés au Syndicat des Eaux de la Semène – SES:

- En tant que titulaires : M. Frédéric GIRODET, Mme Yannick BERGERON, M. François PAULLENARD, M. Jean-Jacques BRUNET, M. Yves FRATTI, M. Denis LAIR, M. Yves LAFONT, M. Daniel BROUSSARD, Mme Katia CAREL, Mme Béatrice BROCARD
- En tant que suppléants : M. Rémi CAYUELA, M. Jean-Paul MASSARDIER, M. Richard CORNUT, Mme Sylvie MARCOUX, M. Benoit DUPUIS, M. Davy PETRA, Mme Sylvie FRATTI, M. Jean-Luc CANO, M. Sébastien RIEU, Mme Edith TORRES.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

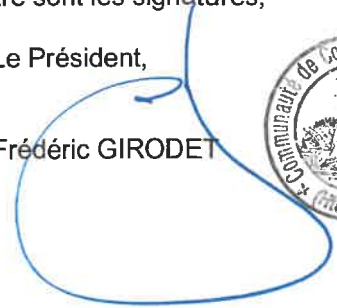
La Secrétaire de séance

Yannick BERGERON



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260505-20260505_D_083-DE
Reçu le 12/05/2026